



M A I R I E
1 place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un, le 17 mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 6 mai 2021

Présents : M. BOSSEBOEUF Gilles, Maire, M. DIDIER Jacky, Mme FRANCOIS DIT SORTON Nathalie, M. PIN Olivier, Mme MEMIN-NICOULLAUD Nadine, adjoints, M ROUSSEL Hugo, Mmes BAZILLE Sylvie, M. BERGES Ludovic, Mmes ALEXIS Marie, SIRE Gladys, MM. LHOMMEAU Thomas, BONNIN Vincent.

Absents excusés : M COISCAUD Vincent, Mmes FABBA Sylvie, SAUMUR Marina

Absents non excusés :

Pouvoir : M. COISCAUD Vincent à Mme FRANCOIS DIT SORTON Nathalie

Secrétaire de séance : M. PIN Olivier

COMPTE RENDU SOMMAIRE

1. Approbation du compte rendu du 22 avril 2021

Le compte-rendu est lu et approuvé à l'unanimité par les membres présents du conseil municipal.

2. Participation de la commune de Valence en Poitou pour les enfants scolarisés à l'école de Champagné-Saint-Hilaire pour l'année 2019/2020

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de revoir le montant de la participation financière des communes pour les enfants scolarisés en maternelle et primaire à Champagné-Saint-Hilaire pour l'année scolaire 2019/2020.

Le Maire rappelle que chaque inscription à l'école requiert l'accord préalable du Maire de Champagné-Saint-Hilaire et celui du Maire de la commune de résidence de l'enfant.

Pour cette année scolaire, 3 enfants hors communes ont été accueillis :

- Valence en Poitou :
 - Vaux en Couhé : 2 (MS et CE2)
 - Ceaux en Couhé : 1 (CM1)

M. le Maire présente le bilan financier des dépenses pour l'année 2019/2020 :

Désignation	Montant en €
Fournitures scolaires	1 305,02
Electricité	1 391,25
Chauffage (fioul)	6 167,73
Téléphone et internet	1 440,73
Photocopieur (ss amortissement)	465,81
Eau	354,43

Pharmacie	103,94
Informatique (maintenance)	1 120,00
Assurance	620,67
Entretien bâtiments	1 865,09
Transport pédagogique	1 356,58
Frais de personnel :	
Ménage quotidien (Marylène : 720 h, Marie : 360 h)	14 168,25
Ménage vacances = 300 h par salariées (Stella, Marylène, Marie, Béatrice)	12 016,35
Pause méridienne = 270 h par salariées (Stella + Marylène)	7 729,91
ATSEM (Marie : 991,80 h , Stella : 270 h)	22 767,60
TOTAL	71 033,04

Nombre d'enfants : 91

Calcul de la participation par enfant = 71 033,04 € / 91 = 780,58 €

Voici ci-après le montant total de la participation pour l'année 2019/2020 :

- Valence en Poitou : 3 élèves : $780,58 \times 3 = \underline{\underline{2\,341,74\ €}}$

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal, décident, à l'unanimité, de fixer la participation financière à 780,58 € par élève de l'école de Champagné-Saint-Hilaire pour l'année scolaire 2019/2020.

Il sera demandé à la commune de Valence en Poitou la somme de 2 341,74 € pour les 3 enfants accueillis à cette période (1 de Ceaux-en-Couhé et 2 de Vaux-en-Couhé).

Monsieur le Maire précise que cette tarification a obtenu l'accord de la commune de Valence en Poitou.

3. Elections départementales et régionales les 20 et 27 juin 2021 de 8 heures à 18 heures :

Ces élections se tiendront dans la grande salle des fêtes les 20 et 27 juin prochain.

Les mesures sanitaires seront respectées. La préfecture a préconisé que chaque assesseur présent aux élections soit vacciné contre la COVID-19.

Certains élus ne seront pas vaccinés par volonté personnelle. Monsieur le Maire écrira à la préfecture pour demander la procédure qui doit être appliquée.

Un élu fait remarquer qu'il y a ingérence de l'Etat au niveau du secret médical.

L'organisation sera la suivante :

- Un bureau de contrôle des identités et des cartes d'électeurs à l'entrée avec une personne,
- Deux bureaux avec 2 personnes, l'un pour les départementales, l'autre pour les régionales.

1^{er} tour : 20 juin 2021

PERMANENCES ENTREE : Vérification identité + carte d'électeur

Tranche horaire	Permanence	Rôle
De 7 heures 45 A 10 heures 30	Vincent BONNIN	Assesseur
De 10 heures 30 A 13 heures	Nathalie FRANCOIS DIT SORTON	Assesseur
De 13 heures A 15 heures 30	Vincent COISCAUD	Assesseur
De 15 heures 30 A 18 heures	Sylvie FABIA	Assesseur

PERMANENCES ELECTION DEPARTEMENTALE :

Tranche horaire	Permanence	Rôle
De 7 heures 45 A 10 heures 30	Gilles BOSSEBOEUF Marina SAUMUR	Président Assesseur
De 10 heures 30 A 13 heures	Gilles BOSSEBOEUF Hugo ROUSSEL	Président Assesseur
De 13 heures A 15 heures 30	Gilles BOSSEBOEUF Thomas LHOMMEAU	Président Assesseur
De 15 heures 30 A 18 heures	Gilles BOSSEBOEUF Gladys SIRE	Président Assesseur

PERMANENCES ELECTION REGIONALE :

Tranche horaire	Permanence	Rôle
De 7 heures 45 A 10 heures 30	Jacky DIDIER Sylvie Bazille	Président Assesseur
De 10 heures 30 A 13 heures	Jacky DIDIER Nadine MEMIN	Président Assesseur
De 13 heures A 15 heures 30	Olivier PIN Ludovic BERGES	Président Assesseur
De 15 heures 30 A 18 heures	Jacky DIDIER Marie ALEXIS	Président Assesseur

2^{ème} tour : 27 juin 2021**PERMANENCES ENTREE :** Vérification identité + carte d'électeur

Tranche horaire	Permanence	Rôle
De 7 heures 45 A 10 heures 30	Vincent BONNIN	Assesseur
De 10 heures 30 A 13 heures	Nathalie FRANCOIS DIT SORTON	Assesseur
De 13 heures A 15 heures 30	Vincent COISCAUD	Assesseur
De 15 heures 30 A 18 heures	Sylvie FABA	Assesseur

PERMANENCES ELECTION DEPARTEMENTALE :

Tranche horaire	Permanence	Rôle
De 7 heures 45 A 10 heures 30	Gilles BOSSEBOEUF Marina SAUMUR	Président Assesseur
De 10 heures 30 A 13 heures	Gilles BOSSEBOEUF Hugo ROUSSEL	Président Assesseur
De 13 heures A 15 heures 30	Gilles BOSSEBOEUF Thomas LHOMMEAU	Président Assesseur
De 15 heures 30 A 18 heures	Gilles BOSSEBOEUF Gladys SIRE	Président Assesseur

PERMANENCES ELECTION REGIONALE :

Tranche horaire	Permanence	Rôle
De 7 heures 45 A 10 heures 30	Jacky DIDIER Sylvie Bazille	Président Assesneur
De 10 heures 30 A 13 heures	Jacky DIDIER Nadine MEMIN	Président Assesneur
De 13 heures A 15 heures 30	Olivier PIN Ludovic BERGES	Président Assesneur
De 15 heures 30 A 18 heures	Jacky DIDIER Marie ALEXIS	Président Assesneur

Dépouillement :

Tous les assesseurs ayant participé au vote doivent être obligatoirement présents au dépouillement.

Nous dépouillerons les élections régionales en premier sur deux tables puis les élections départementales sur les deux mêmes tables :

Président : Gilles BOSSEBOEUF

Les secrétaires de mairie seront présentes.

Dépouillement TABLE 1 :

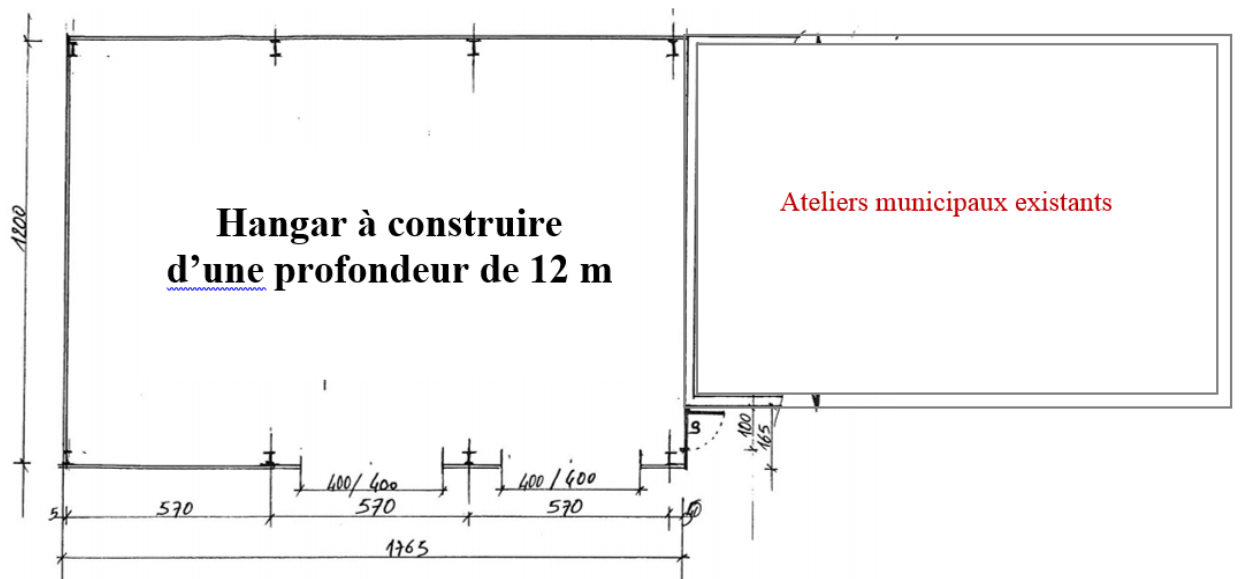
Missions	Nombre d'assesseurs	Nom Prénom
Ouvertures des enveloppes	2	Gladys SIRE
		Thomas LHOMMEAU
Lecture des bulletins	1	Nadine MEMIN
Comptage des voix (méthode des bâtons rayés par 5)	3	Carole BOUTRON
		Vincent COISCAUD
		Marina SAUMUR
Récupération des bulletins et enveloppes	1 ou 2	Nathalie FRANCOIS DIT SORTON
		Sylvie BAZILLE

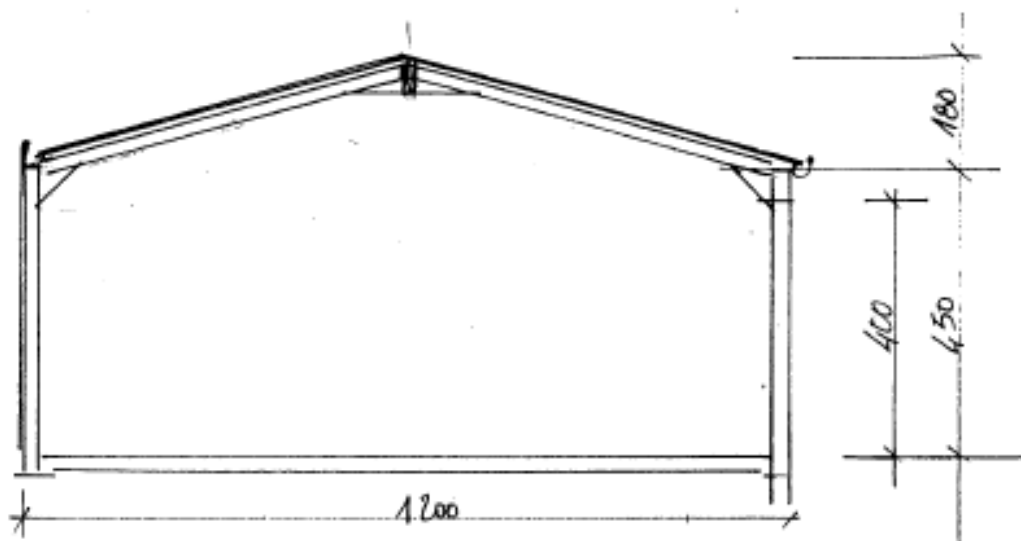
Dépouillement TABLE 2 :

Missions	Nombre d'assesseurs	Nom Prénom
Ouvertures des enveloppes	2	Vincent BONNIN
		Marie ALEXIS
Lecture des bulletins	1	Jacky DIDIER
Comptage des voix (méthode des bâtons rayés par 5)	3	Olivier PIN
		Sylvie FABÀ
		Michèle DIDIER et/ou Annette BOSSEBOEUF
Récupération des bulletins et enveloppes	1 ou 2	Ludovic BERGES
		Hugo ROUSSEL

4. Création d'un hangar de stockage de matériel au 25 route d'Anché : dossier de subvention

Monsieur le Maire présente le projet de création d'un hangar en prolongement des actuels ateliers communaux. Il s'agit de concevoir et réaliser un local de stockage du matériel roulant et non roulant de la commune. Ce bâtiment répondra en termes d'espace et de hauteur à l'accueil des véhicules communaux.





Les coûts d'achats et d'aménagement sont définis dans le tableau ci-dessous :

Nature des dépenses	Montant HT	Montant TTC
Réalisation d'un permis de construire	1 600 €	1 920 €
Ossature / Couverture	23 730 €	28 476 €
Bardage	8 900 €	10 680 €
Serrurerie	5 950 €	7 140 €
Zinguerie	2 340 €	2 808 €
Coût Total Prévisionnel :	42 520 €	51 024 €

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant afin de faire la demande de subvention correspondante :

Organisme	Type de financement	Participation demandée	%
DEPARTEMENT	ACTIV'3	29 000 €	68
COMMUNE	AUTO-FINANCEMENT	13 520 €	32
TOTAL DES TRAVAUX H.T.		42 520 €	100

Ces sommes sont inscrites au budget 2021. La commune récupérera, l'année suivant les travaux, le FCTVA qui est de 8 184 €, la participation totale finale de la commune sera de 13 840 €.

Après discussion et délibération, les membres du Conseil municipal autorisent, à 12 voix pour et 1 abstention, Monsieur le Maire à présenter la demande de subvention Activ'3 au Département et à signer tous les documents relatifs pour la réalisation de tout ce qui concerne ce dossier.

5. Personnel

5.1. Mise à jour du tableau des effectifs des emplois permanents

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a créé un poste d'adjoint administratif par délibération n°51/2021 et supprimé le poste de rédacteur principal en respectant la décision du comité technique par délibération n°57/2021.

M. le Maire expose qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Le conseil municipal,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Sur la proposition du Maire,

Après en avoir discuté et délibéré, à l'unanimité.

1. APPROUVE le tableau des effectifs de la collectivité à compter de ce conseil municipal comme suit :

Filière	Grade / Emploi	Fonctions	Temps de travail	Susceptible d'être pourvu par voie contractuelle	Postes pourvus	Postes vacants
Administrative	Adjoint administratif	Secrétaire administrative	35	Oui	1	0
	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Secrétaire administrative	35	Oui	1	0
	Adjoint administratif principal de 1 ^{ème} classe	Secrétaire de mairie	35	Non	1	0
Technique	Adjoint technique	Agent « voirie / élagage / espaces verts / bâtiments »	35	Non	1	0
	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Agent « espaces verts / ménage »	35	Non	1	0
	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Agent « aide en cuisine / périscolaire / ménage »	35	Non	1	0
	Adjoint technique principal de 1 ^{ème} classe	Agent « voirie / élagage / espaces verts / bâtiments / coordination »	35	Non	1	0
	Adjoint technique principal de 1 ^{ème} classe	Agent « cantine / périscolaire »	35	Non	1	0
Médico - sociale	ATSEM principale de 1 ^{ère} classe	ATSEM	35	Non	1	0

2. PRECISE que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs de la commune de Champagné-Saint-Hilaire sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente.

3. DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

5.2. Personnel scolaire et périscolaire

La personne qui est en soutien dans la classe des GS/CP termine son contrat le 31 août 2021.

Monsieur le Maire propose un nouveau contrat CDD de 12 mois à compter du 1^{er} septembre 2021 jusqu'au 31 août 2022 pour une durée de 20 heures hebdomadaire annualisées.

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal acceptent, à l'unanimité, de faire un CDD de 12 mois à compter du 1^{er} septembre 2021 pour une durée de 20 heures hebdomadaires annualisées et autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférent.

6. Nouvelles numérotations

6.1. Route de Sommières et rue de l'église

Monsieur le Maire rappelle que la numérotation de la route de Sommières s'est faite par délibération n°98/2019 en date du 6 novembre 2019 afin d'attribuer les numéros suivants :

- 1 route de Sommières pour la parcelle AB 65 avec une entrée par la parcelle AB 259 pour l'accès au projet de chambres pour un gîte au-dessus du restaurant situé 1 place du puits,
- 1bis route de Sommières pour la parcelle AB 259 pour le projet d'espace patrimonial,
- 1ter route de Sommières pour la parcelle AB 260.

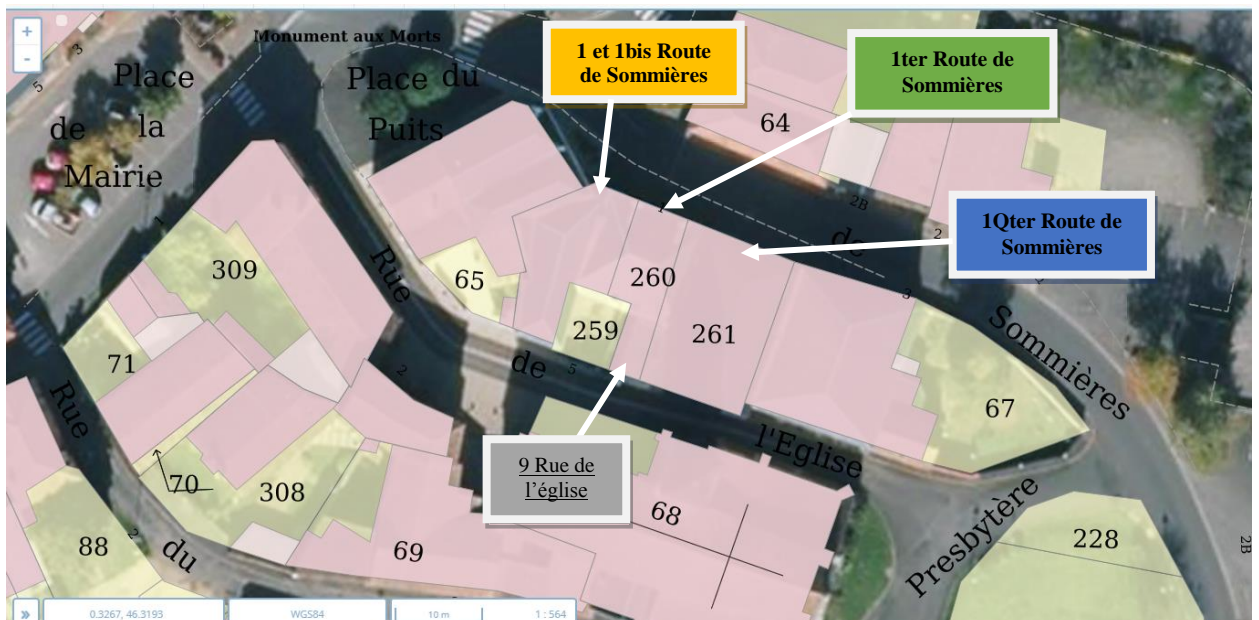
La parcelle AB 261 n'avait pas été renumérotée.

Monsieur le Maire propose le **numéro 1Qter** pour l'entrée donnant sur la route de Sommières.

Nous avons un projet de diviser l'habitation sur la parcelle AB 260 en deux logements, l'un côté route de Sommières qui aura le numéro 1ter route de Sommières.

Il nous faut créer la numérotation du logement qui donnera sur la rue de l'église.

Monsieur le Maire propose de créer le numéro 9 pour l'entrée donnant sur la rue de l'église de la parcelle AB 260.



Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2213-28,

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal, par 12 voix pour et 1 abstention :

- VALIDENT le principe de numérotation du **1Qter route de Sommières** pour la parcelle AB 261,
- VALIDENT le principe de numérotation du **9 rue de l'église** pour le futur logement de la parcelle AB 260 qui donnera sur la rue de l'église,
- CHARGENT M. le Maire de prendre l'arrêté municipal relatif au numérotage détaillé ci-dessus,
- AUTORISENT M. le Maire à effectuer les démarches et signer les documents relatifs à ce dossier.

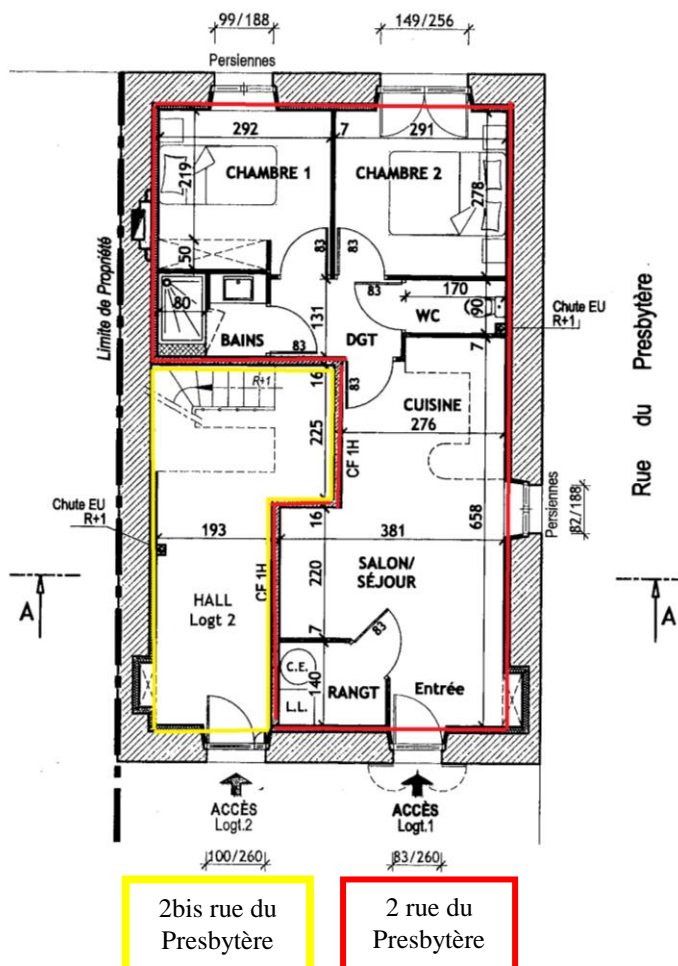
6.2. Rue du Presbytère

Monsieur le Maire rappelle l'acquisition de la parcelle AB 88 par donation en 2017. Nous avons le projet de créer deux logements dans la maison située sur cette parcelle. Il est donc nécessaire d'attribuer deux numéros, un pour chaque logement.

Nous proposons de garder le **numéro 2 rue du Presbytère** pour le premier logement et de créer le **numéro 2bis rue du Presbytère** (voir plans ci-dessous).



Route de Couhé



Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2213-28,

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal, par 12 voix pour et 1 abstention :

- VALIDENT le principe de numérotation qui est de garder le numéro **2 rue du Presbytère** pour le premier logement et de créer le numéro **2bis rue du Presbytère** pour le second logement ;
- CHARGENT M. le Maire de prendre l'arrêté municipal relatif au numérotage détaillé ci-dessus ;
- AUTORISENT M. le Maire à effectuer les démarches et signer les documents relatifs à ce dossier.

7. Projets et Travaux

7.1. Présentation du centre bourg et de l'urbanisation de la zone des Tilleuls, Projet Ages & Vie

Une réunion a eu lieu jeudi 6 mai 2021, pour présenter les projets et les problématiques du centre bourg, ainsi que l'urbanisation de la zone des Tilleuls.

Un compte rendu a été rédigé et envoyé aux conseillers municipaux ainsi qu'aux personnes présentes et également celles qui n'ont pas pu se déplacer ce jour.

Réunion du
Jeudi 6 mai 2021
à 10h

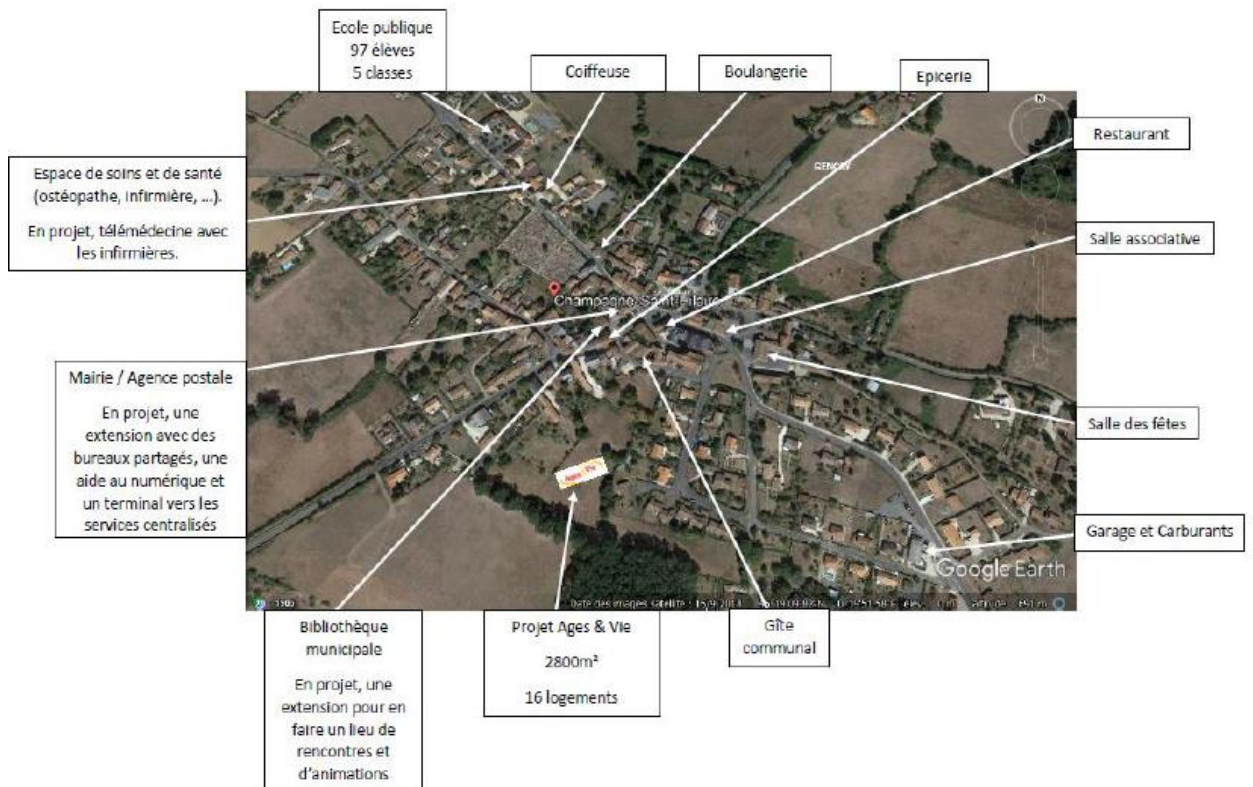
Le Bourg de Champagné-Saint-Hilaire

- Convocation
- Zones constructibles
- Services et projets dans le centre bourg
- Habitations en déshérence
- Urbanisation de la Zone des Tilleuls
 - Carte PLUi
 - Règlement
 - Projet (schéma général)
 - Projet Ages & Vie
 - Propriétaires et surfaces de la zone des Tilleuls
- Contacts actuels pour la zone des Tilleuls
- Les décisions, le plan d'action

Mairie de Champagné-Saint-Hilaire – 1 place de la mairie
86160 Champagné-Saint-Hilaire
Siret : 21860052600014
☎ 05.49.37.30.91
E-mail : contact@champagne-saint-hilaire.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr



Services et Projets au centre bourg de Champagné-Saint-Hilaire



Réunion du Jeudi 6 mai 2021



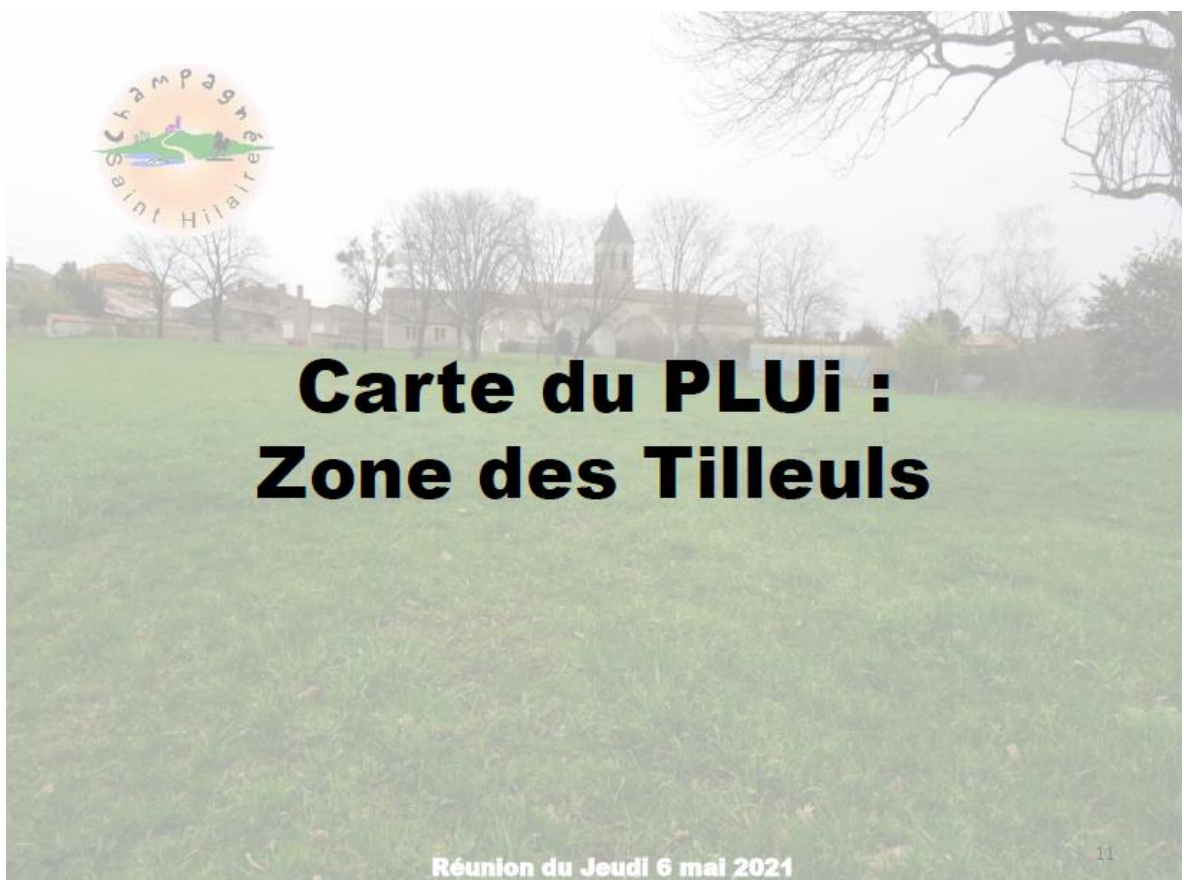
Champagné-Saint-Hilaire
*Habitations en déshérence dans le centre bourg
Et les projets et problématiques*

06/05/2021



Réunion du Jeudi 6 mai 2021

9

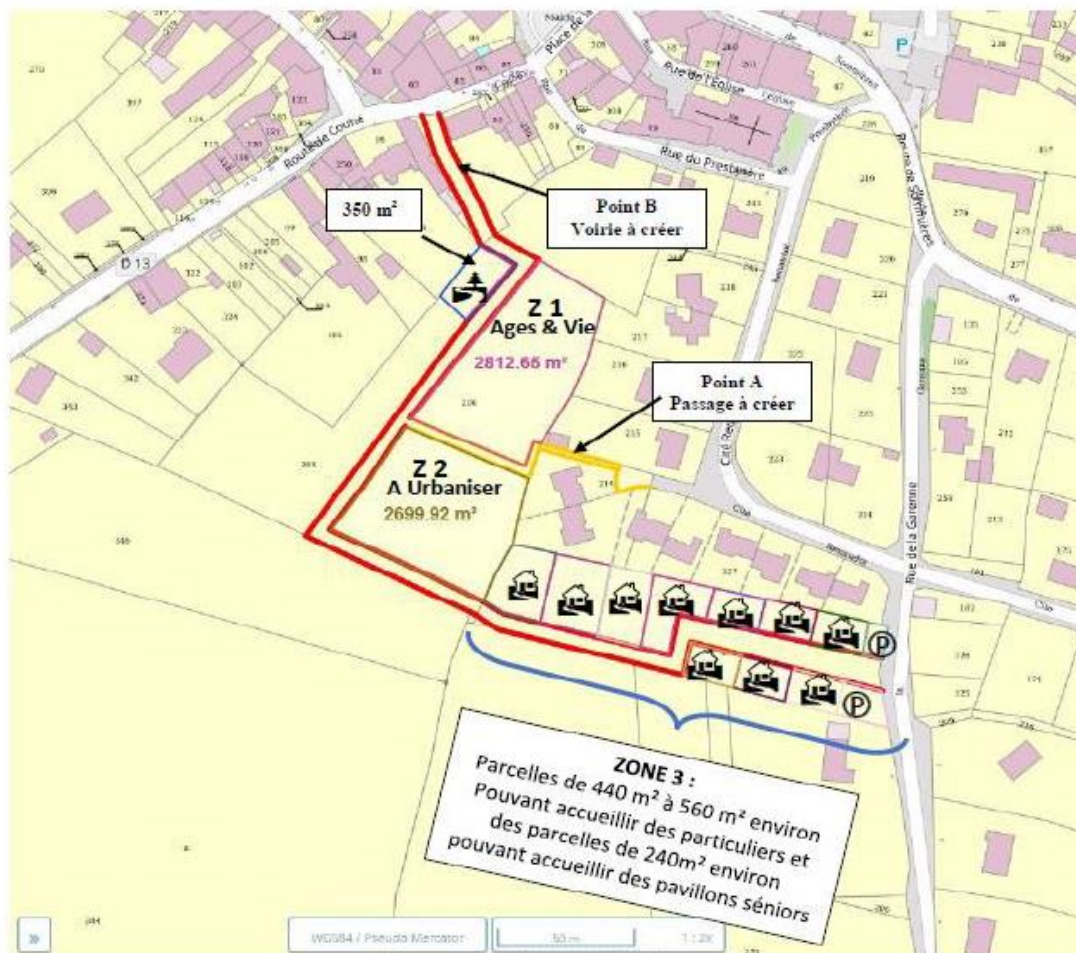




Zone des Tilleuls :
Projet de plan d'aménagement
avec les besoins de passages

Réunion du Jeudi 6 mai 2021 15

ZONE DES TILLEULS : PROJET DE PLAN D'AMENAGEMENT AVEC LES BESOINS DE PASSAGES



Réunion du Jeudi 6 mai 2021

Nous sommes actuellement en relation avec le CAUE et l'AT86.

Madame Sophie AUBEGNY, pour faire suite à la rencontre du 31 mars 2021, nous a envoyé une proposition de mission pour la redynamisation du bourg.

■ REALISATION D'UNE NOTE D'ORIENTATIONS POUR LA COMMUNE DE CHAMPAGNE ST HILAIRE

■ CONTEXTE DE LA MISSION

Lors de la rencontre du 31 mars 2021, dont le relevé de conclusion est présenté ci-après, la collectivité a présenté ses projets et questionnements, en lien avec la redynamisation souhaitée du centre-bourg.

La collectivité souhaiterait disposer d'un outil d'aide à la décision pour organiser et hiérarchiser ses actions de manière cohérente.

■ DESIGNATION DE LA MISSION

Pour cela, le CAUE 86 propose de réaliser une note d'orientation sur le fonctionnement urbain du centre-bourg comportant :

- La réalisation d'une feuille de route synthétique en vue de la création de l'urbanisation d'un secteur proche du centre-ville
- Les caractéristiques du bourg de Champagné St Hilaire
- Identification des enjeux liés à la redynamisation du centre-ville
- Préconisations

■ DELAIS

Cette mission gratuite pour la commune sera nécessairement limitée et ne pourra dépasser 10 jours d'étude.

■ RENDU ET PRESENTATION DE L'ETUDE

Elle fera l'objet d'un rapport écrit et d'une présentation aux élus de la commune.

■ RENCONTRE DU 31 MARS 2021– RELEVÉ DE CONCLUSIONS

- M. Bosseboeuf, maire
- M. Didier, 1^{er} adjoint
- Mme Aubégnny, CAUE 86

Éléments généraux :

47 km² 165 mètres de haut

63 hameaux

Plus de 60 km de chemins et routes

1000 habitants

Croissance due à l'appartenance de l'aire urbaine de Poitiers

Présence d'haras (anciennement Rothschild)

Activités : épicerie (avec distributeur argent), restaurant, boulangerie, artisans, base de loisirs, agence postale dans la mairie + wifi + un poste en libre-service, bibliothèque municipale avec projet d'agrandissement en cours, Espace de soins et santé qui accueille : infirmières, 2 ostéopathes, médecine chinoise et hypnose

Habitat 86 vient de réaliser 4 logements seniors

Ecole (4 jours ½) 101 enfants, toutes les classes, travaux en cours, 4 classes + 1 classe Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP), en lien avec Guron (internant). Panneaux photovoltaïques

Une vingtaine d'associations

1 salle des fêtes + une salle associative (avec panneau photovoltaïque ventilé

Implantée sur un horst : une partie de la commune sur zone humide et brandes et une partie sur terres à châtaigniers

Les communes de Sommières et Romagne sont alimentées par la commune

Poste source pour énergie Vienne

La mairie rachète pour redynamiser le centre-bourg.

Création de logements.

Prochainement achat de maison pour création logement + extension mairie avec accueil de nouveaux services : maison France service, espace pour télétravail...+ 1 à 2 logements

7.2. Agrandissement de la bibliothèque municipale

Nous avons reçu plusieurs devis concernant chaque lot de travaux de l'agrandissement de la bibliothèque municipale :

- Pour le lot n°01, la maçonnerie, un seul devis nous est parvenu pour un montant de 9 586,69€ HT.

- Pour le lot n°02, la charpente-couverture, deux devis nous sont parvenus à des montants de 19 097,05€ HT et de 31 371,23€ HT.

- Pour le lot n°03, les menuiseries-cloisonnement, deux devis nous sont parvenus à des montants de 3316,47€ HT et de 4021,39€ HT.

- Pour le lot n°04, le carrelage, un seul devis nous est parvenu pour un montant de 2288€ HT.

- Pour le lot n°05, l'électricité-chauffage, deux devis nous sont parvenus à des montants de 5202,26€ HT et de 5396,52€ HT.

Monsieur le Maire propose de faire les choix suivants en retenant les entreprises les moins-disantes :

- Pour le lot n°01, la maçonnerie, le devis de l'entreprise SARL Top Renov' pour un montant de 9 586,69€ HT.
- Pour le lot n°02, la charpente-couverture, le devis de l'entreprise Thévenet Menuiserie pour un montant de 19 097,05€ HT.
- Pour le lot n°03, les menuiseries-cloisonnement, le devis de l'entreprise EIRL Thomas Damien pour un montant de 33 16,47€ HT.
- Pour le lot n°04, le carrelage, le devis de l'entreprise EURL Bello Construction pour un montant de 2288€ HT.
- Pour le lot n°05, l'électricité-chauffage, le devis de l'entreprise OGEO pour un montant de 5202,26€ HT.

Ces dépenses sont inscrites dans le budget principal 2021 de la commune.

Le total de ces devis représente une somme de 39 490,47 € HT.

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal acceptent, par 12 voix pour et 1 abstention, de retenir les entreprises proposées par Monsieur le Maire pour chaque lot de travaux et l'autorisent à signer tous les documents y afférent.

7.3. Ecole, classes maternelles phase 1

Les travaux à l'école sont bientôt terminés. Quelques non conformités sont à corriger. L'emménagement ne pourra se faire qu'aux vacances d'été à présent probablement début juillet,

7.4. Maison Garnault, 1 Route d'Anché

Monsieur le Maire informe qu'un dossier de danger imminent a été ouvert auprès du Tribunal Administratif pour la maison situé 1 route d'Anché.

Une notification d'ordonnance a été prise en date du 30 avril 2021 par le Juge des référés du tribunal administratif de Poitiers afin qu'un expert soit désigné pour venir dresser un constat sur l'état du bâtiment et de proposer des mesures de nature à mettre fin au danger.

Le rapport d'expertise nous a été envoyé, Monsieur le Maire en prend actuellement connaissance. Les frais d'honoraire de l'expert sont de 1188,62 €. Des préconisations nous ont été adressées.

7.5. Marché hebdomadaire

PLANNING DES RESPONSABLES DES VENDREDIS :		
Date	Responsable 1	Responsable 2
<i>Vendredi 21 mai</i>	Olivier PIN	Sylvie BAZILLE
<i>Vendredi 28 mai</i>	Jacky DIDIER	Nathalie FRANCOIS DIT SORTON
<i>Vendredi 4 juin</i>	Gilles BOSSEBOEUF	Gladys SIRE
<i>Vendredi 11 juin</i>	Hugo ROUSSEL	Ludovic BERGES
<i>Vendredi 18 juin</i>	Nathalie FRANCOIS DIT SORTON	Vincent COISCAUD
<i>Vendredi 25 juin</i>	Sylvie BAZILLE	Thomas LHOMMEAU

<i>Vendredi 2 juillet</i>	Gilles BOSSEBOEUF	Ludovic BERGES
<i>Vendredi 9 juillet</i>	Nadine MEMIN	Hugo ROUSSEL
<i>Vendredi 16 juillet</i>	Nathalie FRANCOIS DIT SORTON	Vincent COISCAUD
<i>Vendredi 23 juillet</i>	?	?
<i>Vendredi 30 juillet</i>	Sylvie Bazille	?

Madame Christelle DURAND, « C' du bon sens ! », souhaiterait vendre ses produits sur le marché. Elle propose, d'une façon générale, des produits à 99 % Français, mais également des produits locaux, en vracs, bios et naturels, et ultérieurement des produits équitables, mais aussi :

- des produits d'entretien naturels pour la maison : Savon de Marseille, bicarbonate, savon noir ;
- des produits d'épicerie : pâtes, farines, légumineuses, conserves, huiles, tisanes ;
- des produits d'hygiène naturels : savons, dentifrices, crèmes (toujours issus de producteurs locaux).



Monsieur le Maire lui a notifié qu'il pourrait y avoir une concurrence vis-à-vis de nos commerçants. Le 1^{er} adjoint a donc rencontré ces derniers (Restaurateur, Epicier, Boulanger-Pâtissier) afin de connaître leur point de vue. Les commerçants de Champagné-Saint-Hilaire ne voient aucun inconvénient à la venue de « C' du bon sens ! ». Ils pensent que la concurrence ne nuit pas, et apporte un bonus à tout le monde.

Monsieur le Maire a donc répondu à Madame DURAND en lui informant qu'elle pourra être présente sur notre marché. Un dossier d'inscription lui a été envoyé.

Les participants au marché seront informés. Une commission doit être constituée, nous pensons qu'il faudra dans cette commission, des élus, nos commerçants de Champagné-Saint-Hilaire, des commerçants non sédentaires participants au marché, ainsi que des clients fidèles au marché.

7.6. Transport solidaire

A partir du 1^{er} juin 2021, chaque personne désireuse d'être chauffeur volontaire ou bénéficiaire pourra s'inscrire auprès de la mairie.

Les habitants de Champagné-Saint-Hilaire vont bientôt recevoir une information à ce sujet.

7.7. Semaine bleue

La semaine nationale des retraités et des personnes âgées aura lieu du 4 au 10 octobre 2021 et marque les 70 ans d'histoire pour la valorisation de la place des aînés dans la vie sociale « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire ».

Cet événement est l'occasion d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations et de faire prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les aînés dans notre société.

La commission CCAS s'est réunie le 4 mai 2021 afin de réfléchir à de possibles animations. Ont été évoqués un après-midi jeux, une exposition à la bibliothèque, une marche, un reportage mêlant ancien et enfant, un après-midi de rencontres chant musique histoires, la possibilité d'aller visiter le musée chez Bernardeau, de visiter une ferme sur le territoire de Champagné-Saint-Hilaire, créer une boîte à secret et un après-midi autour de la symbolique du mot bleu, ...

7.8. Journée découverte de la faune et de la flore du 30 mai 2021

Une journée découverte de la faune et de la flore aura lieu le dimanche 30 mai 2021 à 9h sur le circuit pédagogique des étangs.

Des animations se dérouleront sur toute la journée :

- le matin, une découverte de la faune et de la flore par des ateliers animés par les animateurs de la fédération de chasse et pêche,
- le repas du midi sera un moment de convivialité avec une proposition de restauration à emporter du traiteur Ness et Nono ou d'un pique-nique tiré du sac,
- l'après-midi à 15 h, une balade commentée autour des étangs sera animée par les animateurs de la fédération de chasse et pêche.

Il n'y a pas d'inscription préalable et l'ensemble de l'animation est gratuite. Il y a une possibilité aussi de ne venir que le matin ou l'après-midi.

7.9. Randonnée pédestre et animation du 4 juillet 2021

La randonnée pédestre aura lieu dimanche 4 juillet 2021. La commission s'est déjà rencontrée le 3 mai dernier et une prochaine réunion est prévue le 8 juin 2021 à 10h. La proposition de circuit est validée avec un départ de la base de loisirs et un retour au même endroit.

L'association du comité de jumelage proposera une restauration sur place.

Nous sommes dans l'attente de l'attribution de la subvention du département pour le groupe de musique « Les Polis sont acoustiques » de l'après-midi.

7.10. Animations paddle (dates et responsables)

L'animation paddle du dimanche 16 mai 2021 a été annulée au vu des conditions météorologiques. La prochaine date est le vendredi 4 juin à partir de 18h à la base de loisirs.

Date	<u>Responsable :</u> <i>Ouverture et fermeture de la barrière du plan d'eau avec récupération des clés</i>
Vendredi 4 juin <i>de 18h30 à 20h30</i>	Nathalie FRANCOIS DIT SORTON
Dimanche 27 juin <i>de 10h à 12h</i>	Thomas LHOMMEAU
Mercredi 7 juillet <i>de 14h à 16h</i>	?
Vendredi 23 juillet <i>de 18h30 à 20h30</i>	?
Mercredi 11 août <i>de 14h à 16h</i>	Gilles BOSSEBOEUF
Vendredi 27 août <i>de 18h30 à 20h30</i>	?
Dimanche 12 septembre <i>de 10h à 12h</i>	?

8. Divers

8.1. Pêche (bilan à ce jour)

La Pêche aux étangs se déroule bien. Le lâcher de truite, malgré le confinement, est un succès. Un bilan financier sera fait prochainement

Grâce aux travail de la commission et notre point de vente à l'épicerie, les frais d'empoisonnements sont recouverts à ce jour.

Merci aux membres de la commission pour leur travail et les bonnes relations développées avec les pêcheurs.

8.2. Association André Léo

8.2.1. Aménagement Square André Léo

Nous allons installer une table, deux bancs et un parking à vélo au square André Léo en face de la boulangerie « Tout en douceur ».

8.2.2. Demande de subvention André Léo

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de 200 € de l'Association André Léo pour la refonte de leur site internet.

Projet n°1...

6. Projet - Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6 - *Objet de la demande* » (3 pages) par projet

Projet supplémentaire
demande multi-projets

Suppression d'un projet
demande multi-projets

Votre demande est adressée à la politique de la ville ? oui

Intitulé :

Refonte du site web de l'Association André Léo

Objectifs :

Le site web de l'association André Léo date de 2009 et ne répond plus aux attentes de l'association et du public. Il convient de le refondre et pour cela de passer par un prestataire spécialisé.

Description :

Le site web de l'association constitue l'un des principaux outils dont elle s'est dotée, indispensable pour diffuser et faire connaître l'oeuvre de André Léo, objectif principal de l'AAL. Ce site est maintenant ancien et a vieilli tant techniquement que sur le fond. Il reçoit une cinquantaine de visites par jour depuis sa création, si l'on excepte des connexions pirates qui constituent aussi un danger informatique pour les archives que le site contient, à savoir des dizaines d'articles originaux de membres de l'association, d'enseignants français et étrangers, des photos et des documents scannés (lettres manuscrites et documents divers). Cette fonction d'archivage est donc également essentielle et menacée actuellement par le caractère obsolète de la technologie utilisée alors. La société Yume Design qui assure la maintenance du site depuis l'origine a fait une proposition complète de sa refonte en plusieurs étapes.

Les travaux ont commencé en 2020 avec, comme objectif, une mise en ligne du site en 2021. Ils concernent :

- Analyse des contenus et définition de l'architecture et de la maquette, avec échanges entre l'AAL et Yume Design
- réorganisation du site et proposition de maquette définitive,
- alimentation du site en contenus nouveaux (reproductions numériques de documents et photos originales)
- vérification du site
- mise en ligne (second semestre 2021).

Toutes ces étapes sont réalisées dans le cadre d'échanges entre l'AAL et Yume Design, prestataire informatique en charge de l'opération.

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Le site rassemble un ensemble de pages web en français entièrement ouvertes sur internet et s'adresse à toutes celles et ceux qui s'intéressent à André Léo. Il s'agit des adhérents, d'enseignants, d'étudiants, de chercheurs français et étrangers dont certains interviennent dans d'autres associations (Les Amis de la Commune, l'es Amis de Benoit Malon, ...) Il convient de signaler en particulier les liens de plus en plus étroits que l'AAL entretient avec l'Université de Poitiers avec laquelle elle organise des journées d'études et diverses actions de communication dont le site est un outil **indispensable pour la promotion. Il contient également nombre de textes d'André Léo introuvables ailleurs comme des transcriptions de lettres manuscrites ou bien les textes de certaines conférences non encore publiées par ailleurs.**

Le site est également le portail de l'AAL et permet de faire connaître nos activités à un large public.

L'oeuvre d'André Léo, très diverse, est formée d'articles et de romans qui pour l'essentiel expriment sa pensée sur l'égalité des droits des femmes et sur le progrès social. Ecrite dans la seconde moitié du XIXème siècle, elle conserve à maints égards une actualité brûlante et inspire toujours toutes celles et ceux qui partagent les valeurs de notre République.

Projet n°1..

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire :

L'Association André Léo a été créée à Lusignan en 1983, et elle y a son siège.

L'AAL développe aussi ses activités sur la commune de Champagné Saint Hilaire où André Léo a vécu durant sa jeunesse.

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

Le devis correspondant à la refonte du site par la société Yume Design est de 2600 euros pour 8 jours pleins de temps de travail.

La refonte se déroule en plusieurs étapes (2020-2021), permettant ainsi de fractionner la dépense en raison des faibles moyens financiers de l'association.

Le travail de définition et d'enrichissement en contenu est assuré par les bénévoles de l'association et concerne du matériel entièrement libre de droit, propriété de l'AAL.

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	5	1
Salarié		
dont en CDI		
dont en CDD		
dont emplois aidés ⁴		
Volontaires (services civiques ...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

oui non Si oui, combien (en ETPT) :

Date ou période de réalisation : du (le) 01 10 2020 au 31 11 2021

Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

2020: maquette initiale et contenus définis.

2021 Finalisation du plan, alimentation en vidéos, images et en textes et Mise en ligne du site.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Projet n° 1..

6. Budget⁵ du projet

Année 20... ou exercice du 01/01/21..... au 31/12/21.....

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	1 820	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	200
Achats matières et fournitures		73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures	1 820	74 - Subventions d'exploitation ²	1 400
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Vienne	600
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		LUSTIGNAN	600
63 - Impôts et taxes	0	CHAMPAGNE SAINT-HILAIRE	200
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Aides privées (fondation)	
Autres charges de personnel		Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	280
		756. Cotisations	280
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéficiaires (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	1 820	TOTAL DES PRODUITS	1 820
Excédent prévisionnel (bénéfice)	60	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE⁷			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL	0	TOTAL	0
La subvention sollicitée de.....200€, objet de la présente demande représente10,50% du total des produits du projet (montant sollicité/total du budget) x 100.			

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

Mars 2017 - Page 7 sur 9

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, acceptent d'attribuer une subvention de 200 € à l'Association André Léo pour le projet ci-dessus décrit.

9. Agenda

19 mai à 10 h : Commission communication
 21 mai 2021 à 9h : Commission Voirie
 25 et 26 mai 2021 : Numérisation des actes d'états civils de 1903 à 2008
 1^{er} juin 2021 à 13h30 : Formation Budget avec Madame Bailleul
 6 juin 2021 à 9h : Assemblée Générale de l'ACCA
 7 juin 2021 à 17h45 : Commission Marché
 Nuit de mardi 8 à mercredi 9 juin 2021 : Accueil de la compagnie du Centre de Formation Initial des Militaires (CFIM) d'Angoulême à la salle des fêtes pour une soirée de repos pour leur projet au profit des blessés de l'armée de terre
 20 et 27 juin 2021 : Elections départementales et régionales dans la grande salle des fêtes

10. Fêtes et événements

30 mai 2021 : Randonnée de la Fédération de la Chasse avec Ness et Nono
 4 juin 2021 : Prochaine Animation paddle à la base de loisirs avec Ness et Nono
 4 juillet 2021 : Randonnée pédestre et animations à la base de loisirs avec Ness et Nono

11. Tour de table

M. PIN Olivier : les travaux de voirie reprendront dès que le beau temps reviendra sur tous les chantiers. (STPR dans la cité des ormeaux., Enfouissement SRD, finissions route de Limes, tranchée Eaux de Vienne route de Sommières...)

Mme MEMIN-NICOULLAUD Nadine : sera en formation pour le cimetière mercredi prochain. Elle avait contacté la compagnie de la trace pour finir la semaine bleue mais le tarif n'est pas en cohérence avec nos moyens.

Mme BAZILLE Sylvie va commencer à nettoyer le terrain de tennis avec son conjoint et demande si on peut trouver des tubes pour redresser les poteaux défectueux.

M. BERGES Ludovic a rencontré de nombreux ados qui suggèrent des aménagements dans le bourg. Monsieur le Maire n'est pas opposé à une réunion avec eux.

Mme ALEXIS Marie demande la composition de la commission randonnée. Monsieur le Maire dit qu'elle est constituée de tous les élus et de membres de la société civile. La réunion qui a eu lieu le 3 mai à 14h30 a été envoyée à tous les élus plus des membres de la société civile. Peut-on prévoir une date pour la commission tourisme patrimoine et développement durable ? Monsieur le Maire propose le lundi 14 juin à 17h45.

M. LHOMMEAU Thomas : des riverains se plaignent de la vitesse excessive sur la route d'Anché.

Ont été prises les délibérations suivantes :

N° 064/2021 : Participation de la commune de Valence en Poitou pour les enfants hors communes pour l'année 2019/2020
 N° 065/2021 : Création d'un hangar de stockage de matériel : demande de subvention
 N° 066/2021 : Mise à jour du tableau des effectifs des emplois permanents
 N° 067/2021 : Personnel scolaire et périscolaire
 N° 068/2021 : Nouvelles numérotations : route de Sommières et rue de l'église
 N° 069/2021 : Nouvelles numérotations : rue du Presbytère
 N° 070/2021 : Agrandissement de la bibliothèque municipale
 N° 071/2021 : Demande de subvention Association André Léo

Signatures

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE	MOTIF EN CAS D'EMPECHEMENT OU REFUS DE SIGNER
BOSSEBOEUF	Gilles	Maire		
DIDIER	Jacky	1 ^{er} adjoint		
FRANCOIS-DIT-SORTON	Nathalie	2 ^{ème} adjointe		
PIN	Olivier	3 ^{ème} adjoint		
MEMIN-NICOULLAUD	Nadine	4 ^{ème} adjointe		
COISCAUD	Vincent	Conseiller	Excusé	Donne pouvoir à Nathalie FRANCOIS DIT SORTON
ROUSSEL	Hugo	Conseiller		
FABA	Sylvie	Conseillère	Excusée	
BAZILLE	Sylvie	Conseillère		
SAUMUR	Marina	Conseillère	Excusée	
BERGES	Ludovic	Conseiller		
ALEXIS	Marie	Conseillère		
SIRE	Gladys	Conseillère		
LHOMMEAU	Thomas	Conseiller		
BONNIN	Vincent	Conseiller		